



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 2 décembre 2019, s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18 heures, salle du Conseil de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 49
Présents : 35 jusqu'à 20h, puis 38 jusqu'à 21h, puis 37
Votants : 46
Secrétaire de séance : Danièle KHA

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Marie-France LE COZ, Marcel JAMBOU, Anne-Marie QUENEHERVE
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Anne MARECHAL (arrivée à 20h), Denez DUIGOU
GUILLIGOMARCH'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : André FRAVAL, Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Bernard PELLETER (jusqu'à 21h), Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER : Marcel LE PENNEC, Pascale NEDELLEC, Christophe RIVALLAIN, Renée SEGALOU, Alain JOLIFF, Gwenaël HERROUET
QUERRIEN : Jean-Paul LAFITTE, Juliette PASQUIER
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (arrivée à 20h), Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Michel FORGET
RÉDÉNÉ : Jean LOMENECH, Lorette ROBERT-ROCHER, Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Edith JEAN, Claude JAFFRE (arrivée à 20h)
SAINT-THURIEN : Joël DERRIEN
SCAËR : Danielle LE GALL, Didier LE DUC
TRÉMÉVÉN : Roger COLAS, Lénaïc ROBIN

ABSENTS EXCUSES :

Yves ANDRE (BANNALEC), Catherine BARDOU (CLOHARS), Loïc TANDE (LOCUNOLE), Christophe LESCOAT (MELLAC), Patrick TANGUY (QUIMPERLE), Daniel LE BRAS (QUIMPERLE), Cécile PELTIER (QUIMPERLE), Martine BREZAC (QUIMPERLE), Erwan BALANANT (QUIMPERLE), Jean-Yves LE GOFF (SCAER), Jean-Michel LEMIEUX (SCAER)

POUVOIRS :

Yves ANDRE (BANNALEC) a donné pouvoir à Marie-France LE COZ (BANNALEC)
 Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS) jusqu'à 20h
 Loïc TANDE (LOCUNOLE) a donné pouvoir à Corinne COLLET (LOCUNOLE)
 Bernard PELLETER (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC) à partir de 21h
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean LOMENECH (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michel FORGET (QUIMPERLE) jusqu'à 20h
 Patrick TANGUY (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)
 Cécile PELTIER (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Daniel LE BRAS (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Joël DERRIEN (SAINT THURIEN)
 Claude JAFFRE (RIEC) a donné pouvoir à Edith JEAN (RIEC) jusqu'à 20h
 Jean-Yves LE GOFF (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)
 Jean-Michel LEMIEUX (SCAER) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)

VIE COURANTE
14- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Validation des tarifs de location dans les futurs équipements Alter Eko et Maison de l'économie

La maison de l'économie ouvrira en septembre 2020 et son annexe boulevard de la gare, Alter Eko, au 1^{er} trimestre 2020.

Les tarifs proposés sont les suivants :

1. MAISON DE L'ECONOMIE - Mellac

-BUREAUX

	Statut Pépinière (Entreprise en création)				Statut Hôtel d'entreprises (Entreprise en croissance)		
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 1	Année 2	A partir de l'année 3
Tarif au mois/charges comprises en € HT/m ²	10	10	12	13	14	15	16

-BOXS DE STOCKAGE : 2 € HT/m² par mois (réservé exclusivement aux locataires).

-ATELIER RELAIS : 3 ans maxi – bâtiment destiné aux entreprises en création.
 Loyer 5 € HT/m² (hors charges).

-COWORKING : ½ journée : 5 € HT ; Journée : 9 € HT ; Mois : 100 € HT.

-BUREAU A LA DEMANDE :

	Entreprises du territoire	Entreprises hors territoire
A la demi-journée	8 € HT	10 € HT
A la journée	14 € HT	15 € HT

-CAUTIONS : Clé : 10 € / Clé – Badge d'accès : 15 € / Badge

2. Antenne de la Maison de l'économie « ALTER EKO » - Quimperlé

-BUREAUX

Statut Hôtel d'entreprises (Entreprise en croissance)			
	Année 1	Année 2	A partir de l'année 3
Tarif au mois/charges comprises en € HT/m ²	13	13	14

-**COWORKING** : ½ journée : 5 € HT ; Journée : 9 € HT ; Mois : 100 € HT.

-**CAUTIONS** : Clé : 10 € / Clé - Badge d'accès : 15 € / Badge

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER ces différents tarifs.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE ces différents tarifs.

ADOPTÉ à l'unanimité

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC